

## **Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 10 mars 2022 à 19 heures**

### **Étaient présents :**

Mme Irène THIBAUT Maire	M. Denis PAJOT Maire adjoint
M. Sylvain BOUCHERAT Maire adjoint	M. Nicolas DESESSART Conseiller
Mme Christelle PICARD Conseillère	M. Frédéric PORTE Conseiller
M. Philippe TOURATON Conseiller	Mme Agathe BERTHONECHE

Madame Nadège PASTOUT a donné son pouvoir à Monsieur Nicolas DESESSART

Monsieur Patrick JACQUET a donné son pouvoir à Madame Irène THIBAUT

Madame Laure CHAILLOT est absente.

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres du CM), étant atteint, la séance est ouverte.  
M. Frédéric PORTE est nommé secrétaire de séance. Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

### **Approbation du compte-rendu du conseil d'octobre**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

### **Numérotage et dénomination des voies de la communes pour le déploiement de la fibre**

L'établissement d'un plan d'adressage (numérotation et dénomination des voies) de la commune est un prérequis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique pour localiser 100 % des foyers. Il a été décidé de réaliser le plan d'adressage en interne au lieu de le confier à un prestataire externe. Le plan d'adressage proposé par madame la maire et ses adjoints (cf. tableau infra) concerne une cinquantaine d'adresses et est approuvé à l'unanimité.

À l'issue, la délibération sera envoyée à MEDIAPOST (système d'adresse national) pour prise en compte et notification aux habitants concernés de la commune.

La fin de la phase de câblage de la commune avec la fibre optique devrait s'achever en juin 2022 et une réunion publique devrait être organisée en septembre 2022.

B0219	10		LE BOUCHET
B0214	8		LE BOUCHET
B0219	11		LE BOUCHET
B0219	12		LE BOUCHET
B0219	13		LE BOUCHET
B0219	14		LE BOUCHET
ZL0028	10		RUE DE MORIZE
ZK0026	3		RUE DE VILLARDEAU
ZK0029	1		RUE DE VILLARDEAU
ZK0104	2		RUE DE VILLARDEAU
AB0070		Église	PLACE DE L EGLISE
ZC0015		Château d'eau	RUE DE LA MADILLE
AA0023	5		RUE DE LA CHAUME FLEURY
AB0086	5		RUE DE LA MADILLE
AA0015		Parking	RUE DE LA MAIRIE
AA0039		Transfo	RUE DE LA MAIRIE
AB0127		Transfo	RUE DES ORMES
AB0214	1		LOTISSEMENT DES ORMES
AB0065	1		RUE DES ORMES
AB0069	2		RUE DES ORMES
AB0199	2		LOTISSEMENT DES ORMES
AB0215	3		LOTISSEMENT DES ORMES
AB0064	3		RUE DES ORMES
AB0235	4		RUE DES ORMES
AB0200	4		LOTISSEMENT DES ORMES
AB0190	5 BIS		RUE DES ORMES
AB0191	5		RUE DES ORMES
AB0066	6		RUE DES ORMES
AB0201	6		LOTISSEMENT DES ORMES
AB0060	7		RUE DES ORMES
AB0202	7		LOTISSEMENT DES ORMES
AB0061	8		RUE DES ORMES
AB0203	8		LOTISSEMENT DES ORMES
AB0219		AIRE DE PIQUE NIQUE	RUE DU PETIT VILLAGE
AB0256		TERRAIN VIDE	RUE DU PETIT VILLAGE
AB0252	8		RUE DU PETIT VILLAGE
AB0258	20		RUE DU PETIT VILLAGE
AA0104	5		RUE SAINT FRANCOIS
AA0080	5		HAMEAU SAINT FRANCOIS
ZL0045		AUTOROUTE	A71
B0212	5		LE BOUCHET
AA0114	6 BIS		PLACE DE L EGLISE
ZI0050	3		ROUTE DE VORLY
AA0072		HANGAR	RUE DE LA MADILLE
ZH0039	17		RUE DES VIGNES
AB0141		HANGAR	RUE DU PRE
AB0266	8 TER		RUE SAINT FRANCOIS
AB0267	8 BIS		RUE SAINT FRANCOIS
B0540	1		LE BOUCHET
B0200	2 . 3. 4		LE BOUCHET
B0212	6 . 7		LE BOUCHET
B0214	9		LE BOUCHET
AB0216	5		LOTISSEMENT DES ORMES
AA0005	1		HAMEAU SAINT FRANCOIS
AA0081	3		HAMEAU SAINT FRANCOIS

Vote **POUR** à l'unanimité.

## Approbation compte administratif

Mme la maire Irène Thibault quitte la salle des délibérations et le compte administratif est présenté par son adjoint Denis Pajot. Les tableaux infra donnent la synthèse des dépenses et des recettes sur l'exercice 2021 en sections de fonctionnement et d'investissement. Le déséquilibre de la section investissement en 2021 s'explique par les premiers gros paiements du projet agrandissement scolaire et périscolaire et par des retards de versement de subventions.

Ces chiffres sont également à mettre en regard avec les reports excédentaires sur l'exercice 2020 : 389 798.61 € en section fonctionnement et 319 993.66 € en section investissement.

La situation de la commune est saine.

### CA 2021

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	COMPTE ADMINISTRATIF	RECETTES	COMPTE ADMINISTRATIF
011 Charges à caractère général	67 865.73 €	013 Atténuation de charges	0.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	101 339.16 €	70 Produits des services, domaine et ventes	16 901.59 €
014 Atténuation de produits	39 064.00 €	73 Impôts et taxes	229 355.46 €
022 Dépenses imprévues	0.00 €	74 Dotations et participations	92 870.82 €
65 Autres charges de gestion courante	46 175.17 €	75 Autres produits de gestion courante	6 290.59 €
66 Charges financières	556.59 €		
67 Charges exceptionnelles	0.00 €	77 Produits exceptionnels	1 214.60 €
68 Dotations provisions semi-budgétaires	26.00 €		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 350.00 €	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	002 Résultat de fonctionnement reporté	
023 Virement à la section d'investissement	0.00 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>259 376.65 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>346 633.06 €</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	COMPTE ADMINISTRATIF	RECETTES	COMPTE ADMINISTRATIF
001 Solde d'exécution de la section investissement	0.00 €	001 Solde d'exécution de la section investissement	
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	0.00 €
041 Opérations patrimoniales	0.00 €	041 Opérations patrimoniales	0.00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	11 072.26 €	040 Opération d'ordre de transfert entre sections	4 350.00 €
20 Immobilisations incorporelles	0.00 €	10 Dotations, fond divers et réserves	5 760.18 €
21 Immobilisations corporelles	29 056.55 €	13 Subventions d'investissement	7 402.00 €
23 Immobilisations en cours	60 686.75 €	16 Emprunts et dettes assimilées	0.00 €
Reste à réaliser		Reste à réaliser	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>100 815.56 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>17 512.18 €</b>

Vote **POUR** à l'unanimité.

## Approbation compte de gestion

Le compte de gestion est également présenté par Denis Pajot, madame la maire Irène Thibault étant toujours absente de la salle des délibérations.

Le compte de gestion est le « miroir » du compte administratif vu par la trésorerie générale alors que le compte administratif est la situation comptable de l'ordonnateur.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Madame la maire Irène Thibault regagne la salle des délibérations et reprend la conduite du conseil et de son ordre du jour.

## Subvention urgence UKRAINE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 400 € à la Croix-Rouge pour venir en aide aux habitants de l'Ukraine victimes de l'agression de la Russie.

Vote **POUR** à l'unanimité

## **Informations diverses :**

### - Cantine scolaire

La commission cantine s'est réunie le 8 mars à Saint-Just avec des représentants de la municipalité, des élèves et des parents de Senneçay. Monsieur le maire de Saint-Just a précisé qu'il ne serait pas donné d'accès à la plateforme de paiement à la secrétaire de Senneçay ; les parents devront obligatoirement s'adresser à la commune de Saint-Just. Un menu « tampon » a été approvisionné par la commune de Senneçay en cas de non-acheminement du repas. Les sommes issues de l'écart entre le prix du repas facturé par la commune de Saint-Just (3,5 €) et le prix facturé aux parents utilisateurs du service (3,8 €) seront versées par la commune de Saint-Just seulement en fin d'année scolaire. Pour autant, la commune de Senneçay assure tous les frais (salaires, électricité, eau...) depuis le mois de septembre. La prochaine commission cantine aura lieu à Senneçay le 3 mai 2022 à partir de 19h15.

### - Projet culturel à Senneçay

Trente-neuf questionnaires ont été reçus en mairie et dépouillés. La commission culturelle et vie associative a analysé les différentes demandes et éléments proposés par les habitants de la commune et un plan d'actions a été élaboré. Ce dernier sera présenté le 26 mars en fin d'après-midi lors d'une séquence « les retrouvailles » à la salle des fêtes au cours de laquelle la municipalité fera un point d'avancement sur les différents projets initiés dans la commune.

### - Collecte de bleuets lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

Un courrier du directeur de service départemental de l'ONAC-VG informe tous les correspondants défense que le Collège du Bleuets de France a décidé à l'unanimité de mettre fin à la quote-part facultative laissée aux collecteurs afin de se mettre en conformité avec les recommandations de la Cour des Comptes. Le Bleuets de France s'engage néanmoins à participer au financement d'actions portées par les associations, actions qui seraient conformes aux missions de l'Office National du Bleuets de France.

### - Mise en ligne d'un baromètre de mise en œuvre de la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025

Le ministère des armées vient de mettre en ligne un baromètre pour suivre la mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre de la LPM 2019-2025 promulguée le 14 juillet 2018 : <https://barometre-lpm.defense.gouv.fr/barometre-lpm>

A cette occasion, le correspondant défense a présenté au conseil municipal ce qu'était une loi de programmation militaire, comment celles-ci ont été exécutées depuis 50 ans et qu'elles sont les principales caractéristiques de la LPM 2019-2025. Un comparatif sommaire avec les budgets des principaux pays alliés et/ou concurrents de la France a également été présenté.

### - Tenue des bureaux de vote pour les élections présidentielles et législatives

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022. Il est recherché des volontaires pour tenir les bureaux de vote sur ces quatre journées. À noter que pour les élections présidentielles, l'horaire d'ouverture du bureau de vote est étendu à 19

heures. Les bureaux ouvriront dès 8 heures. Par ailleurs, la commune a acquis un nouvel isoloir pour remplacer un des anciens.

- Réveil du comité des fêtes

Un nouveau bureau et un nouveau conseil d'administration ont été élus lors de l'assemblée générale tenue en février 2022. M. Claude Thibault a été ré-élu président. Le comité des fêtes a décidé d'organiser deux événements sur 2022 dont la fête de la musique le 25 juin 2022.

- Travaux de mise en sécurité routière

Une rencontre s'est déroulée avec des personnels du CIT pour lancer une étude de mise en sécurité de la rue de la Chaume-fleurie et du rond-point place de l'Église. En effet, des mesures partielles de vitesse rue de la Chaume-fleurie montrent des valeurs trop élevées. De même, des non-respects du sens de circulation au niveau du rond-point ont été relevés. Ce sujet sera présenté de manière plus détaillée lors d'une commission travaux avant une présentation en conseil municipal.

- Autres travaux

Suite à la mise en place d'un plateau surélevé devant l'école pour ralentir les véhicules, il s'avère que l'eau de la gouttière de la maison contiguë au plateau se déverse dans la cave de la maison. Des études de réaménagement ont été lancées pour remédier à la situation.

Des avaloirs doivent être repris rue des Ormes car les plaques de fonte sont fendues à cause probablement des véhicules stationnés sur les trottoirs.

Le petit toboggan du lotissement des Ormes est toujours interdit d'utilisation (il est entouré de ruban) car il manque un élément de sécurité. Ce dernier a été commandé auprès du fournisseur.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 21h30.